



VOLANT BISON TIN
14 Place du 8 septembre
25 000 BESANÇON
club@volantbisontin.fr

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Remplir une feuille par bénéficiaire et par événement

Nom :

Adresse :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT CONCERNANT :
DATE DE L'ÉVÈNEMENT :

Date	Description	Montant

Remis le :

Signature :

TOTAL

Cadre réservé au VB :
Montant réglé :
Réglé le :
Chèque N° :

Note de frais à transmettre impérativement avec pièces justificatives à :

Mr Julien CUDEY
27 rue du Cras
25 410 DANNEMARIE sur CRÊTE

Tarif de remboursement des frais kilométrique pour les tournois clubs

Type de véhicule	Par kilomètre parcouru
Véhicules automobiles	0,311€ / km
Vélocycleurs, scooters, motos	0,121€ / km